



HAL
open science

Questionner la pratique des dispositifs participatifs au sein des institutions intégrant la notion de genre.

Gaëlle Terrisse

► **To cite this version:**

Gaëlle Terrisse. Questionner la pratique des dispositifs participatifs au sein des institutions intégrant la notion de genre.. 2023. hal-04246285

HAL Id: hal-04246285

<https://hal.science/hal-04246285>

Preprint submitted on 17 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Sujets de recherche en cours

Questionner la pratique des dispositifs participatifs au sein des institutions intégrant la notion de genre.

Intérêt du sujet

Depuis la médiatisation de la thématique du harcèlement de rue (Biarrotte 2021), les enjeux de genre en urbanisme n'ont cessé de prendre de l'ampleur. Depuis 2014, la Ville de Paris met en place des rencontres de sensibilisation telles que "Les réveils DU genre" et élabore des guides référentiels (au nombre de trois présentés en 2016, en 2021 et en 2023) pour formaliser sa volonté de diffuser des "bonnes pratiques" d'une approche intégrée du genre. Elle a ensuite expérimenté l'opérationnalité de cette notion à travers une concertation des usager·e·s, un diagnostic des usages et un urbanisme transitoire comme la rénovation de la place du Panthéon par les MonumentalEs de 2015 à 2018. Depuis 2020-2021, les appels d'offres jusqu'alors rédigés par la Direction des Finances et des Achats (DFA) de la ville sont désormais corédigés par la Direction de l'Urbanisme (DU) qui intègre la prise en compte du genre selon les services comme celui de la Communication et de la Concertation (SCC). A travers des "bleus budgétaires", la ville s'assure des thématiques pour lesquelles le budget est alloué afin d'ajuster sa politique. Toutefois à l'heure actuelle, il n'en existe toujours pas concernant la prise en compte du genre dans les dispositifs participatifs de la ville. Depuis 2017, est également mise en place la Budgétisation Sensible au Genre (BSG) qui selon une "tricategorisation" observe tous les budgets "non genrés", "genrés" et "genrables". Il a été démontré que l'aménagement est le domaine qui arrive le moins à définir ses dépenses. A *contrario*, l'Atelier Parisien d'Urbanisme mène des études par une approche intégrant de plus en plus les inégalités entre les femmes et les hommes. A titre d'exemple, dans son dernier rapport, nous notons l'apparition de l'usage des vélib' dans son rapport (APUR 2022, p.57). Nous pouvons alors constater via ces quelques exemples que l'approche intégrée de la notion de genre tend à se diffuser, de manière inégale toutefois. Il s'agirait de comprendre l'intérêt d'adopter une approche intégrée depuis peu d'années, finalement, de la part des institutions parisiennes, pourquoi et comment il se diffuse par ricochet sur ses partenaires avec les leviers, les apports, les limites et les paradoxes à cette prise en compte.

Etat de l'art

Les récentes recherches permettent de dévoiler tout un pan de l'histoire invisibilisé (Biarrotte 2021, Dadour 2022). Les expérimentations féministes ou prenant en compte les enjeux de genre existent depuis très longtemps et ont notamment pris de l'ampleur dans années 60-70. Cette période de contestation sociale a donné lieu à de nombreux écrits redécouverts tout récemment sûrement "par analogie au contexte actuel" (propos de Manon Aubel lors de la journée du matrimoine en 2023 lors de la diffusion de son film-documentaire¹). Les chercheur·euse·s de l'aménagement urbain influencé·e·s par les avancées de la sociologie ont fait évoluer les problématiques concernant la place des femmes en ville vers la notion de genre, en prenant en compte les personnes LGBTQIA+ (Biarrotte 2021), ainsi que les enjeux de classe et de race menant à une vision plus intersectionnelle des inégalités sociales dans l'espace urbain (Hancock et Lieber 2017). D'ailleurs, en réponse à une prise en compte d'une telle diversité, les chercheur·euse·s préconisent de manière systématique, l'inclusion des personnes opprimé·e·s dans les dispositifs participatifs pour une prise en

¹ "Françoise d'Eaubonne, une épopée écoféministe" de Manon Aubel, à voir sur France 3 Grand Est

compte réelle bien en amont des projets d'aménagement (Tummers 2015, Faure, Hernandez-Gonzalez, Luxembourg 2017, p.250), malgré encore des inégalités de genre persistantes (Faure, Hernandez-Gonzalez, Luxembourg 2017, p.233), renvoyant aux difficultés mêmes d'une prise en compte de l'intérêt de la participation ajoutant de la complexification aux projets d'aménagement (Zetlaoui-Léger 2022).

A l'origine de l'institutionnalisation du féminisme, des militantes ont fortement impulsé le sujet dans les années 90 (Bereni 2007). Dès lors que les femmes d'Etat ont pu s'emparer de leur discours, les lois sur la parité ont été promulguées visant toujours plus d'égalité entre les femmes et les hommes (lois de 2000² et de 2014³), mais toujours dans une bicatégorisation sexuée de la société (Achin 2014, Paoletti et Rui 2015), scindant même les avis parmi les féministes. La mise en place d'observatoires et d'élue·e·s à l'égalité femme-homme entre autres créent de nouvelles compétences et de nouveaux emplois au sein des institutions (Blanchard 2013) contribuant à une prise en compte de la cause des femmes qui toutefois n'infuse pas dans les sphères décisionnelles (rapport du HCE de 2018). Sur la participation des femmes à l'aménagement du territoire, la démarche en non-mixité jugée trop militante, ne répondrait pas aux critères d'un intérêt général, mais d'un intérêt singulier, relevant de la sphère privée (Lieber 2017). Cette pratique est, d'après la géographie critique, évincée de son fonds, dépolitisée et parfois instrumentalisée (Lieber 2017, 2022). Il existe toutefois des espaces de négociations, parfois tacites et informels (Biarrotte 2020) permettant un réseau d'échanges, une circulation des savoirs et la porosité entre les structures⁴. Ces solidarités entre structures universitaires, associations, institutions et professionnelles sont un levier indispensable pour maintenir le sujet et le formaliser pour une prise en compte dans les pratiques de l'urbanisme et de l'architecture.

Nous comprenons bien alors à quel point la participation et les enjeux de genre sont intrinsèquement liés, donnant lieu à des réflexions sur des démarches plus inclusives (Le Chevalier 2021, guide de l'Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne en cours⁵).

Bien que la participation dans les projets urbains soit parfois toujours perçue comme une contrainte réglementaire par les acteur·ice·s de l'aménagement (Zetlaoui-Léger 2020) et comme une mise à l'épreuve de la représentation institutionnelle (Neveu, 2011), elle n'en reste pas moins un formidable levier pour plus de résilience et de durabilité selon l'ONU, le Ministère et les courants écoféministes d'après la publication en 2021 de l'Agenda 2030⁶. Nous observons, par ailleurs, que les enjeux environnementaux réaffirment le besoin de participation avec les récents événements de mobilisation⁷ en sachant que deux tiers des mobilisé·e·s sont féminines⁸, liant de ce fait les enjeux concernant la participation, le climat

² Loi constitutionnelle du 8 juillet 1999 mise en application le 6 juin 2000 favorisant "l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives".

³ Loi de l'égalité entre les femmes et les hommes menée par les politiques publiques des EPCI de plus de 20 000 habitant·e·s sur leur territoire le 4 août 2014 pour une prise en compte législative pour "l'égalité réelle entre les femmes et les hommes".

⁴ « Découvrir les géographies féministes et queers [Podcast] - CONTRETEMPS ». En ligne au : <<https://www.contretemps.eu/geographies-feministes-queers-podcast-contresons/>>

⁵ <https://i-cpc.org/genre-et-participation/>

⁶

<https://www.agenda-2030.fr/a-la-une/mobiliser-pour-le-developpement-durable/article/l-egalite-une-necessite-pour-un-monde-durable>

⁷ Les "Soulèvements de la Terre" ont été beaucoup médiatisés à ce sujet autour des contestations de construction de méga-bassines, d'autoroutes, de lignes à grande vitesse.

⁸ <https://reporterre.net/Tres-jeune-feminin-et-diplome-le-profil-du-mouvement-climat>

et le genre. Il est aussi notable que la mobilisation des agricultrices en Ardèche ont pu faire intégrer les enjeux de genre, d'environnement et de participation dans les missions du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) et des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (CIVAM).

Cependant, il existe plusieurs tensions actuellement autour de ces sujets. D'abord, les problématiques de mobilisation et de prise en compte de la diversité des voix, des corps et des usages demandent un savoir-faire et un développement des pratiques participatives (d'Aboville 2012, Blondiaux 2021). Toutefois, elles connaissent encore des tensions, voire des rejets, comme on peut le constater récemment avec l'entrée en vigueur de la loi Asap en 2020⁹.

De la même manière ensuite, la participation des femmes peut relever d'une démarche de gestion urbaine de sécurité (Lieber 2022) et de contrôle des corps (Fleury et Wuest 2016, Lieber 2022) ne permettant pas d'adopter une démarche sur la diversité des usages et des pratiques informelles. Plusieurs structures publiques et privées sollicitent l'inclusion des femmes dans les dispositifs participatifs dont on peut questionner les effets paradoxaux (ANCT 2020, ANRU 2021). Effectivement, selon l'interprétation effectuée et l'objectif final, la participation des femmes peut contribuer à creuser d'autant plus les inégalités sociales à travers l'édification de projets d'aménagement urbain (re)créant en fait des inégalités spatiales (Blidon 2017, Luxembourg 2020, Lieber 2022). Les géographes critiques plaident d'ailleurs pour ne pas utiliser les femmes comme une catégorie sociale homogène, mais pour s'intéresser plutôt aux différences d'usages de l'espace urbain (Hancock et Lieber 2017, Luxembourg 2020, Biarrotte 2021).

Enfin, les objectifs quant à la notion de genre restent flous et peu formalisés encore par les institutions. De plus, si son lien avec les enjeux participatifs et climatiques semble évident, les documents tels que les appels d'offre et les guides publiés par les institutions jusqu'alors ont du mal à imbriquer toutes ces problématiques.

Axes de recherche

Sujet n°1 : mobilisation, inégalités de genre, enjeux climatiques.

Dans ce contexte d'un intérêt institutionnel émergent depuis les années 90-2000 surtout sur les enjeux de la politique de gestion de la ville (Lieber, 2017, 2022), il se diffuse depuis quasiment une dizaine d'année auprès des grandes villes françaises (Bordeaux, Rennes, Nantes, Lyon, Rouen etc.). Cette diffusion, bien que plus difficile, s'avère effective auprès de certains prestataires de la ville de Paris (les bureaux d'études de concertation comme Traitclair et Ville Ouverte). L'EuroMétropole à Strasbourg a engagé une formatrice pour sensibiliser les professionnel-le-s au sein de son institution depuis 2022¹⁰. Depuis 2023, Club Ville Aménagement organise même des sessions de sensibilisation auprès des structures publiques et privées d'aménagement autour de l'urbanisme féministe¹¹. Toutefois, d'après le rapport du Sénat de 2021, les milieux périurbains et ruraux restent à la marge de ces innovations sociales par manque de moyens substantiels, humains et financiers, creusant d'autant plus les inégalités territoriales. Les labels et subventions sont attribués aux collectivités qui ont déjà les capacités d'ouvrir un nouveau marché et de faire appel aux

⁹

<https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/279196-la-democratie-participative-par-loic-blondiaux#les-limites-d%E2%80%99un-mouvement-contest%C3%A9>

¹⁰ <https://traitclair.fr/portfolio/eurometropole-de-strasbourg/>

¹¹ <https://club-ville-amenagement.org/evenements/2023/09/04/pour-un-urbanisme-feministe/>

“spécialistes du genre” (Martinez 2017, Delarc 2018). Ces subventions ne sont pas distribuées en amont. Avec une décentralisation toujours plus importante et un manque de soutien financier, les communes les moins dotées se retrouvent d’autant plus isolées, géographiquement, politiquement et symboliquement. Cela pourrait expliquer le “plafond de verre” démontré par le rapport du HCE de 2018 et la non prise en compte de la loi du 4 août 2014. Cela a pour effet de ne pas obliger les élu·e·s des collectivités de moins de 20 000 habitant·e·s à dresser un compte-rendu pour une prise en compte réelle de l’égalité femme-homme alors que les inégalités sont constatées malgré le peu de données recueillies par le Sénat en 2021.

Il s’agirait de dresser une étude comparative des stratégies institutionnelles dans la prise en compte de la cause des femmes et des inégalités de genre entre zones urbaines et zones rurales ou entre les pays comme la France et l’Argentine par exemple (Nord/Sud). La mobilisation de certains collectifs peut en effet venir pallier les manques de moyens humains et financiers dans les zones les moins pourvues. Étudier les zones rurales ou les Suds peut nous permettre d’élaborer une stratégie en comprenant les liens entre enjeux climatiques, sociaux et participatifs.

Sujet 2 : l’évaluation des politiques publiques et de l’aménagement du territoire sur l’approche intégrée du genre.

La cheffe de projet à l’égalité femmes-hommes au sein de la Direction de la Démocratie des Citoyen·ne·s et des Territoires (DDCT) de la Ville de Paris a créé un véritable réseau de convaincu·e·s avec des référent·e·s “genre” dans toutes les strates et services de la ville. Ce réseau en relais contribue à la diffusion d’une approche intégrée par le genre. Ainsi, elle lance, avec la chargée de mission du développement durable et genre au sein du service de l’aménagement (SdA) de la Direction de l’Urbanisme (DU) de la Ville de Paris, des évaluations de la rénovation des places de Paris qui ont eu dans leurs appels d’offres la formalisation de la notion de genre. Elles ont également toutes deux mis en place la Budgétisation Sensible au Genre (BSG) qui va également faire l’objet d’une évaluation à travers très certainement des contrats doctoraux prévus à cet effet.

Sujet 3 : faire collectif entre “spécialistes du genre” dans le milieu professionnel de l’urbanisme

Les institutions porteuses du sujet font appel à des “spécialistes du genre” pour éviter que les apports d’une approche intégrant le genre ne rencontrent trop de paradoxes. Les enjeux sont son adoption et sa pérennisation dans les pratiques de tou·te·s les professionnel·le·s. Il serait intéressant d’étudier les stratégies mises en place au sein des institutions pour nuancer la première partie de mon mémoire. A l’heure de la mise en place d’une évaluation des projets urbains et du BSG, il serait pertinent de voir la manière dont l’institution s’y prend, à qui elle fait appel, les résultats et les prochains objectifs.

Si certaines associations tentent actuellement de se professionnaliser et d’être référencée comme « spécialistes » du genre (Womenability, l’atelier Approche.s !), elles restent soumises à des missions ponctuelles et peu rémunérées. Elles sont même sollicitées pour sensibiliser les services techniques, les maîtrises d’œuvre et les élu·e·s de manière informelle et tacite, ce qu’elles rejettent pour ne pas être missionnées sur une action non stipulée dans leurs contrats (Tummers 2015). Suivre les stratégies des professionnel·le·s face à cette tension au sein de la “nébuleuse participative” des acteur·rice·s (Mazeaud et Nonjon 2018) serait également un sujet à étudier. Si elles doivent devenir polyvalentes et ouvrir leurs compétences à d’autres champs, est-ce que la notion des enjeux climatiques

pourrait être un levier et trouver une place ? La stratégie de faire collectif avec le collectif informel "Genre et Territoire" montre bien que les "spécialistes du genre" ont pris conscience d'un processus de professionnalisation. Leurs objectifs sont d'être reconnu·e·s et valorisé·e·s dans leur expertise. Cela ne va pas sans paradoxe : à vouloir protéger un domaine encore en "niche", dans un souci que la notion de genre ne soit pas instrumentalisé·e, cette stratégie peut accroître les inégalités en termes d'accès aux savoirs, déjà invisibilisé·s via une sorte d'élitisme dans un cercle hermétique.

Sujet 4 : la compétence militante institutionnalisée

Depuis quelques années, la Ville de Paris intègre systématiquement dans les appels d'offres des aménagements urbains la notion de genre depuis 2020-2021. Nous assistons actuellement à l'émergence d'un nouveau marché et donc à de nouvelles compétences exigées par une formalisation de plus en plus directive (Biarrotte 2021, Martinez 2023). Cela engendre alors l'apparition de "spécialistes" du genre (Bereni 2007, Blanchard 2013, Martinez 2017, Delarc 2018). L'institutionnalisation semble dans le même temps muter de l'intérieur et diffuser au-delà de sa structure une injonction à adopter une approche intégrée, le *gender mainstreaming*, jusqu'au choix et à la formation de ses prestataires. Le projet de recherche porterait donc sur les espaces de négociations possibles dans les services institutionnels à la fois en interne et dans leurs relations aux prestataires, dans leurs pratiques du terrain et leurs discours formels. Pourquoi dans le même temps, les institutions s'appuient sur les compétences des militant·e·s qui connaissent le terrain tout en les décrédibilisant dans ses discours ? Quelles sont les stratégies mises en place par les militant·e·s pour influencer l'institution de l'intérieur ? La relation complexe entre les sphères institutionnelles et militantes serait à étudier à travers des parcours individuels des professionnel·le·s.

Sujet 5 : la prise en compte des enjeux climatiques par l'urbanisme préfiguratif, un levier également pour la prise en compte du genre dans les dispositifs participatifs.

Plusieurs expérimentations mêlant l'urbanisme transitoire et tactique permettent aux femmes de participer et de s'approprier l'espace. Je me demande en quoi les bureaux d'études et associations qui sont spécialisés dans ces dispositifs de coconception sont inclusifs, par leur processus et leur objectif de démarche participative.

L'urbanisme transitoire et tactique tous deux issus de pratiques militantes (Pinard 2023) semblent être une solution prenant à la fois en compte les enjeux de genre, d'intersectionnalité, d'environnement et d'intergénérationnalité.

Il serait donc intéressant de comparer différentes pratiques entre les professionnel·le·s de la participation et associations qui utilisent des dispositifs participatifs de coconception tel·le·s que Le Bruit du Frigo, La Belle Friche, Approche.s ! entre autres.

Méthodologies

Une large part de mon temps sera consacrée à une documentation, des recherches d'archives, à des lectures scientifiques pour affirmer ou infirmer des hypothèses. La recherche d'archives servira aussi de production quantitative et de données statistiques. Elle sera mise en perspective avec des entretiens semi-directifs avec des professionnel·le·s de l'urbanisme pour inscrire mon projet dans la continuité des travaux précédents.

“La prise en compte consciente de multiples expériences, subjectivités, corporalités ne peut qu’enrichir la production urbaine pour la mener vers une posture plus incluante” (Biarrotte 2021, p. 443).

Les parcours individuels font partie de la démarche à prendre en compte la diversité et le pluralisme des parcours qui peuvent influencer à plus ou moins de degré les pratiques professionnelles.

J'utiliserai également l'observation passive, les cartes mentales, les fiches de lecture, le journal de bord pour dégager des grandes thématiques comme j'ai pu le faire lors de l'élaboration de mon mémoire. J'attache également une attention particulière aux échanges informels qui sont la base de toute décision et action.

Je rendrai compte sur l'état de mes avancées une fois par mois à mon/ma directeur·rice de thèse.

Par ailleurs, je sais utiliser le comptage des mobilités et des personnes statiques pour effectuer des diagnostics genrés d'usages dans l'espace public, mais je manque encore de savoirs sociologiques pour élaborer un sujet

et une méthodologie clairs à l'heure actuelle. C'est la raison pour laquelle je souhaite suivre une année préparatoire au doctorat avant de me lancer dans un projet de recherche. Il est nécessaire que je m'y prépare, que je m'outille et que je définisse l'objet de mes recherches au préalable.

Voici quelques points d'intérêts à l'heure actuelle que j'ai en tête :

- Comment sont choisis les prestataires de la participation par la maîtrise d'ouvrage ?
- Quelles sont les attentes dans les objectifs des dispositifs participatifs ?
- Comment évaluer les pratiques des professionnel·le·s ? Par qui ?
- Comment budgétiser l'apport des pratiques des professionnel·le·s ?
- Comment faire le lien entre participation, approche intégrée du genre et enjeux climatiques ? Mener à une formalisation claire dans les prochains guides par exemple.

Bibliographie

ACHIN, Catherine et Sandrine LÉVÊQUE. « La parité sous contrôle. Égalité des sexes et clôture du champ politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 204, n°4, 2014, p. 118-37. <<https://doi.org/10.3917/arss.204.0118>>.

BERENI, Laure. *De la cause à la loi : Les mobilisations pour la parité politique en France (1992-2000)*, These de doctorat, Paris 1, 1 janvier 2007. En ligne au : <<https://www.theses.fr/2007PA010323>>, consulté le 27 juillet 2023.

BIARROTTE, Lucile. *Déconstruire le genre des pensées, normes & pratiques de l'urbanisme*, These de doctorat, Paris Est, 5 mai 2021. En ligne au : <<https://www.theses.fr/2021PESC0020>>, consulté le 27 juillet 2023.

———. « #13 – Février 2020 – Minorités/Majorités ».

BLANCHARD, Soline, Alban JACQUEMART, Marie PERRIN et Alice ROMERIO. « La cause des femmes dans les institutions », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 223, n°3, 2018, p. 4-11. <<https://doi.org/10.3917/arss.223.0004>>.

- BLIDON, Marianne. « Genre et ville, une réflexion à poursuivre », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, vol. 112, n°1, 2017, p. 6-15. <<https://doi.org/10.3406/aru.2017.3235>>.
- BOUREAU, David. « Les inégalités femmes/hommes à Paris ».
- D'ABOVILLE, Gwenaëlle. « Concevoir l'espace public avec les habitants : la concertation comme gage de « délicatesse urbaine » », *Métropolitiques*, 24 septembre 2012. En ligne au : <<https://metropolitiques.eu/Concevoir-l-espace-public-avec-les.html>>, consulté le 3 août 2023.
- DADOUR, Stéphanie. *Des voix s'élèvent : féminismes et architecture*, La Villette, 2022. En ligne au : <<https://www.librairie-des-femmes.fr/livre/9782375560389-des-voix-s-elevent-femmes-et-architecture-stephanie-dadour/>>, consulté le 17 septembre 2023.
- DELARC, Morgane. *Une immersion dans le projet « Réinventons nos places » à Paris (Places des Fêtes, de la Nation et de la Bastille) : une analyse de situations de travail et de productions de connaissances au sein des services de la Ville de Paris*, Thèse de doctorat, Paris Est, 1 octobre 2018. En ligne au : <<https://www.theses.fr/2018PESC1089>>, consulté le 30 juillet 2023.
- FAURE, Emmanuelle, Edna HERNANDEZ-GONZALEZ et Corinne LUXEMBOURG. « La ville : quel genre ? | Le Temps des Cerises [éditeurs] ». En ligne au : <<https://www.letempsdescerises.net/?product=la-ville-quel-genre>>, consulté le 17 septembre 2023.
- « Femmes et ruralités : en finir avec les zones blanches de l'égalité - rapport », *Sénat*. En ligne au : <<https://www.senat.fr/rap/r21-060-1/r21-060-1.html>>, consulté le 30 juillet 2023a.
- FERRAND, Laure. « Les marches exploratoires de femmes. Quand un dispositif à visée participative renforce le pouvoir d'agir des professionnels de l'action sociale », *Pensée plurielle*, vol. 43, n°3, 2016, p. 97-109. <<https://doi.org/10.3917/pp.043.0097>>.
- FLEURY, Antoine et France GUÉRIN-PACE. « Les espaces publics urbains Penser, enquêter, fabriquer », mars 2022. En ligne au : <<https://www.fnac.com/a16494311/Antoine-Fleury-Les-espaces-publics-urbains>>, consulté le 20 juillet 2023.
- « Genre et espace public ». En ligne au : <<https://www.paris.fr/pages/genre-et-espace-public-18033>>, consulté le 17 septembre 2023b.
- HANCOCK, Claire et Marylène LIEBER. « Refuser le faux dilemme entre antisexisme et antiracisme. Penser la ville inclusive », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, vol. 112, n°1, 2017, p. 16-25. <<https://doi.org/10.3406/aru.2017.3236>>.
- HCE, FH. « Rapport des collectivités en matière d'égalité femmes-hommes : faire appliquer la loi pour faire vivre l'égalité partout - Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes », 2018. En ligne au :

- <https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/parite/travaux-du-hce/article/rapport-des-collectivites-en-matiere-d-egalite-femmes-hommes-faire-appliquer-la>>, consulté le 30 juillet 2023.
- « La question du genre dans les démarches de participation citoyenne – Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne ». En ligne au : <https://i-cpc.org/document/la-question-du-genre-dans-les-demarches-de-participation-citoyenne/>>, consulté le 17 septembre 2023c.
- « Les marches exploratoires dans les transports collectifs terrestres », *Agence nationale de la cohésion des territoires*, 25 janvier 2023. En ligne au : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/les-marches-exploratoires-dans-les-transport-collectifs-terrestres-340>>, consulté le 20 juillet 2023.
- « Les MonumentalEs - Place du Panthéon | Collectif Etc, support d'expérimentations ». En ligne au : <http://www.collectifetc.com/realisation/les-monumentales-place-du-pantheon/>>, consulté le 1 août 2023d.
- LIEBER, Marylène. « Chapitre 4 / La dépolitisation des violences envers les femmes », dans *Genre, violences et espaces publics*, coll. Académique, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, p. 159-201. En ligne au : <https://www.cairn.info/genre-violences-et-espaces-publics--9782724610833-p-159.htm>>, consulté le 20 juillet 2023.
- LUXEMBOURG, Corinne. « Penser l'espace des systèmes de discriminations : pour une lecture spatiale de l'intersectionnalité », *Les cahiers de la LCD*, vol. 12, n°1, 2020, p. 51-65. <https://doi.org/10.3917/clcd.012.0051>>.
- LUXEMBOURG, Corinne et Camille Noûs. « Les espaces publics sont-ils neutres ? Lecture spatiale des rapports sociaux de genre, lecture genrée des rapports socio-spatiaux », *Dynamiques régionales*, vol. 12, n°3, 2021, p. 12-40. En ligne au : <https://www.cairn.info/revue-dynamiques-regionales-2021-3-page-12.htm>>, consulté le 20 juillet 2023.
- NEVEU, Catherine. « Démocratie participative et mouvements sociaux : entre domestication et ensauvagement ? », *Participations*, vol. 1, n°1, 2011, p. 186-209. <https://doi.org/10.3917/parti.001.0186>>.
- PAOLETTI, Marion et Sandrine RUI. « Introduction. La démocratie participative a-t-elle un sexe ? », *Participations*, vol. 12, n°2, 2015, p. 5-29. <https://doi.org/10.3917/parti.012.0005>>.
- TUMMERS, Lidewij. « Stéréotypes de genre dans la pratique de l'urbanisme, Travail, genre et sociétés, vol. 33, no. 1, pp. 67-83. », 2015. En ligne au : <https://www.google.com/search?q=Lidewij+Tummers%2C+St%C3%A9r%C3%A9otypes+de+genre+dans+la+pratique+de+l%E2%80%99urbanisme%2C+Travail%2C+genre+et+soci%C3%A9t%C3%A9s%2C+vol.+33%2C+no.+1%2C+2015%2C+pp.+67-83.&dq=Lidewij+Tummers%2C+St%C3%A9r%C3%A9otypes+de+genre+dans+la+pratique+de+l%E2%80%99urbanisme%2C+Travail%2C+genre+et+soci%C3%A9t%C3%A9s%2C+vol.+33%2C+no.+1%2C+2015%2C+pp.+67-83.&oeq=Lidewij+Tummers%2C+St%C3%A9r%C3%A9otypes+de+genre+dans+la+pratique+de+l%E2%80%99urbanisme%2C+Travail%2C+genre+et+soci%C3%A9t%C3%A9s%2C+vol.+33%2C+no.+1%2C+2015%2C+pp.+67-83>

[%A9t%C3%A9s%2C+vol.+33%2C+no.+1%2C+2015%2C+pp.+67-83.&gs_lcrp=EgZjaHJvbWUyBggAEEUYOdIBBzMzOWowajSoAgCwAgA&sourceid=chrome&ie=UTF-8](#)>, consulté le 20 juillet 2023.

WUEST, Antoine Fleury & Louise. « Vers de nouveaux modes de production des espaces publics à Paris? », *Métropolitiques*, 18 mars 2016. En ligne au : <<https://metropolitiques.eu/Vers-de-nouveaux-modes-de.html>>, consulté le 20 juillet 2023.

ZETLAOUI-LÉGER, Jodelle. « Urbanisme participatif », *DICTIONNAIRE CRITIQUE ET INTERDISCIPLINAIRE DE LA PARTICIPATION*, 2022. En ligne au : <<https://www.dicopart.fr/urbanisme-participatif-2022>>, consulté le 7 août 2023.